

Jean-Paul LECOQ
Député de la Seine Maritime
Maire de Gonfreville l'Orcher

Le 1er décembre 2011

N/Réf. : JPL/GFH
AE011211

Cher(e) Collègue,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation de notre compatriote, Salah HAMOURI, incarcéré en Israël depuis le 13 mars 2005 et dont la date de libération avait été fixée par son jugement initial au 28 novembre 2011.

Or, le parlement israélien a adopté une loi qui, d'une part, aggrave les conditions de détention des prisonniers et, d'autre part, modifie de manière rétroactive les peines de prison prononcées par les tribunaux militaires : celles-ci ne seront plus accomplies selon les années administratives mais en années civiles. Ainsi, les détenus devront effectuer 20 jours supplémentaires d'incarcération par année de prison.

Très inquiet du sort de Salah HAMOURI qui souffre d'isolement, j'interpelle régulièrement notre ministre chargé des Affaires étrangères à ce sujet qui me rétorque que la position de la France est la même que la mienne ; il a déjà été demandé officiellement aux autorités israéliennes de libérer Salah HAMOURI.

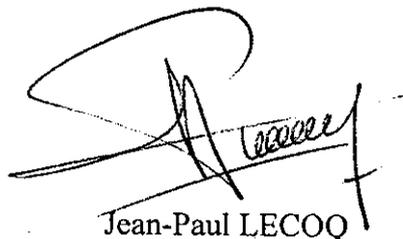
En tant que représentant du peuple, je vous invite à accompagner cette démarche officielle afin de démontrer au pouvoir israélien le consensus qui anime l'ensemble des français et de leurs représentants concernant Salah HAMOURI.

Nous ne pouvons abandonner notre compatriote à son triste sort ; il convient d'œuvrer pour la libération immédiate de ce prisonnier politique qui continue de subir les manquements de la justice israélienne. En effet, il a d'abord fait les frais d'un procès inéquitable qui a conduit à sa condamnation sur la base de simple soupçons, puis, d'un allongement inacceptable de sa peine dû à cette loi injuste et cruelle qui va à l'encontre du principe de non-rétroactivité des lois caractéristique des grandes démocraties.

Je m'adresse à vous tous mes chers collègues pour mener une action commune qui consiste à interpeller Monsieur l'Ambassadeur d'Israël en vue de libérer Salah HAMOURI.

Vous remerciant par avance pour votre implication solidaire,

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Paul LECOQ

PS : Veuillez adresser votre courrier à l'adresse suivante :

Monsieur Yossi GAL
Ambassadeur d'Israël
Ambassade
3, rue Rabelais
75008 Paris